VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

Annonce judiciaire—Succession de A. L. Desport et femme—Cottage désirable double en bois, Nos 2110 et 2112 rue Ste-Anne, près Galvez, loué $12 par mois, et un terrain extra-grand à West End avec les améliorations qui s'y trouvent; aussi 30 actions German-American Homestead Association stock, Mardi, 28 avril 1896, à midi. —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 49,546.

PAR et en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 mars 1896, adre sé à J. L. ONORATO, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 621 et 631 rue Commune, MARDI, 28 avril 1896, à midi, des propriétés ci-dessous décrites—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de la ville de la Nile-Orléans, désigné par le numéro 5, d'après un plan tiré par L. Surgi, le 3me jour de juillet 1849, déposé en l'office de A. Ducatel, auclen notaire, comme pl n No 2 du livre des Plans No 4, dans l'Ilet No 268, borné par les rues Ste Anne, Johnson, Galvez et Orléans. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Ste Anne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de 77 pieds, 5 pouces et 3 lignes sur une ligne, près Galvez, et 77 pieds, 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de divisant du lot No 6 sur le côté près de la rue Johnson, acquis, etc.

2° Une certaine portion de terre à West End, sur les bords du lac Pontchartrain, sur le côté gauche du canal allant jusqu'au lac et formant partie du lot No 2, dans l'Ilet borné par l'avenue Lake, l'avenue Lee, l'avenue Canal et la rue Mercer sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, le 20 avril 1871, déposé au bureau de Theo. Guyot, ancien notaire. Le dit lot devant être pris du côté du dit lot le plus rapproché au lot numéro un du dit Ilet, et mesurant soixante-dix pieds de face à l'avenue Canal sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 234 pieds, s'étendant à la rue Mercer (en moins la partie vendue à C. W. Ziegler, d'après un acte pardevant F. Deibel, notaire public, le 13 juin 1891, mesurant 35 pieds de face à la rue Mercer sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.)

3° Trente actions, Séries —, dans la German-American Homestead Association, dont quinze dollars ont été payés.

Conditions pour les actions—Comptant avant livraison.

Conditions pour les propriétés foncières—Un tiers en plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumeront les taxes de 1896 et feront un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

BAYNE & ONORATO.
Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 621 rue Gravier.

28 mars—28 29 30 31—avril 7 14 21 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage entre Héritiers.

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 3163 et 3165 rue St-Claude, entre Louisa et Clouet. Et

Trois lots pour bâtir adjacent

faisant face à la rue St Claude. Aussi

LE COTTAGE DOUBLE

No 3429 rue Bourgogne, encoignure Elmire, occupé comme Grocerie et Résidence. Et

COTTAGE TRIPLE

Nos 3421, 3423 et 3425 rue Bourgogne, entre Elmire et Désiré.

Mme Margaret Kreuzel, veuve en communauté du défunt Claus Helmke Sr et als versus la mineure Bertha Loretta Buttner et als pour partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 46,258.

PAR D. DANZIGER Encanteur, bureau 314 Batisse Hennen, MARDI le 31 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, des 629 et 631 rue Commune—En vertu d'un ordre et d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 31 janvier 1896 et signé le 7 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dépendances, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'Ilet No 402, borné par les rues St-Claude, Louisa, Clouet et Marais et désigné comme lot A, sur un plan de C. Uncas Lewis, déposé le 28 mars 1895, déposé en le bureau de F. D. Charbonnet, notaire public, conformément auquel dit plan, le lot ou portion de terre commence à une distance de 31 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Louisa et St-Claude et mesure 58 pieds de face sur une profondeur de 117 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet, galerie couverte, cuisine, etc.

2° Trois certaines lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Louisa, St-Claude, Clouet et Marais, et désignés comme lots Nos 12, 11 et 10, respectivement sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan comme suit: Lot No 12 se joignant au lot A vers la rue Clouet mesurant 30 pieds de face à la rue St-Claude, par une profondeur de 117 pieds. Lots Nos 11 et 10 se joignent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 117 pieds.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 286, borné par les rues Bourgogne, Elmire, Désiré et Romparts, désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, dont il a été déjà question en ceci, et d'après lequel le dit lot mesure 26 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 106 pieds de profondeur et de façade à la rue Elmire.

Les améliorations comprennent un cottage double, occupé comme épicerie et résidence, et ayant magasin, quatre chambres, galerie couverte, une entrée pour l'écurie, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même district que le lot précédent et désigné par la lettre B, dans le susdit plan fait par C. Uncas Lewis. Le dit lot B touche le lot A sur le côté le plus près de la rue Désiré et mesure 54 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 106 pieds. Les améliorations consistent en un triple cottage, tout en ardoises, chacun ayant 2 chambres, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans. Le crédit en partie s'il en reste à être représenté par des billets des acquéreurs, garantis par lieus et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement.

Les actes de vente devant contenir le pacte de "non aliénando," le transfert des polices d'assurances, la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 en plus et au-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 fév—29 29—mars 1 8 15 22 29 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock de Groceries, Vins, Liqueurs, etc., installations, étagères et comptoirs.

A. Coutin, Jr, vs ses Créanciers.

No 48,909—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 314 Hennen Building—LUNDI, 30 mars 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, rue Royale, coin St-Louis, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 24 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques le stock de groceries, vins et liqueurs, installations, étagères, comptoirs, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

25 mars—25 27 29 30

Succession de Robert Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,273—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Kopp, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

29 mars—29—avril 2 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas H. Ryan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 48,585.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 31 mars 1896, à midi.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—A la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune—En vertu d'un ordre daté et signé le 24 février 1896 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre et améliorations dans le troisième district, dans l'Ilet borné par les rues Onzaga, Touti, Miro et Dabadie, désigné par le No 4, et mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitié ou plus comptant, balance en 1 an à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles, taxes de 1896 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public au frais de l'acquéreur; dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

29 fev.—19—mars 8 15 22 29 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES LOTS DE CHOIX A BATIR,

Coin des Rues Constance et Poeyfarré.

DEVANT ETRE VENDUS SÉPARÉMENT OU ENSEMBLE, AU CHOIX DES ACHETEURS.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Jane Grinnell vs Edwin H. Grinnell et autres.

No 48-814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur,—Bureau No 610 rue Gravier.—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 21 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 28 février 1896, et signé le 5 mars 1896, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois lots de terre dans l'Ilet ——, borné par les rues Poeyfarre, Foucher (maintenant Constance) et Duplantier (maintenant Calliope) et Magnolia, Nos huit, neuf et vingt-sept, sur un plan enregistré de O. De Armas, notaire, le 30 novembre 1848, comme plan No 2, propriété de David Sidle et femme; les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: les lots huit et neuf chacun vingt-sept pieds six pouces de face sur la rue Poeyfarré sur quatre-vingt-dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Poeyfarré et Foucher (rue Constance). Le lot No dix à quarante pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et dix pouces.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront les taxes de 1896 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent devront être déposés au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant Fred. Zengel, notaire, au frais des acquéreurs.

20 mars—20 22 29—av 5 12 19 à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Une occasion pour un bon placement.

Propriétés de choix, admirablement situées dans les Premier et Second Districts.

A des termes exceptionnellement faciles

Mme Fredericka Metz, épouse de George Eckert, versus Edward D. Metz et Louis S. Metz.

No 45,143—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune, MARDI, 28 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 24 mars 1896 par l'Honorable Geo. H. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, in re Mme Fredericka Metz, épouse de George Eckert versus Edward D. Metz et Louis S. Metz, il sera vendu aux enchères publiques pour effectuer un partage, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux beaux terrains rue Willow.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julia, Willow, Clara et Cypress, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow, sur 125 pieds de profondeur. Les dits deux lots touchent à la propriété de valeur, connue comme la "Orleans Manufacturing and Lumber Co., Limited," et sont joints à la dite compagnie à raison de $15 00 par mois.

Cottage rue Roman, près Canal,

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Donaine, Roman et Derbigny mesurant 33 pieds, 2 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 54 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double, avec dépendances les deux étages, bien subdivisés, bonne cour, 3 citernes, etc. Bonne localité, et désignés par les Nos 128 et 130 rue Roman.

Lot et maison en bois rue Douane.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Roman, Douane et Derbigny, mesurant 27 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur entre lignes parallèles de 106 pieds 8 pouces. Les améliorations connues comme le No 128 rue Douane consistent en une maison simple en bois, occupée comme forge, avant grande et bonne entrée pour wagons sur le côté; bon voisinage et à proximité de toutes les commodités.

Propriété améliorée de valeur rue Conti.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Bienville, Prieur et Johnson, et portant chacun 27 pieds 1 pouce de face à la rue Conti sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 pieds. Les améliorations connues comme les Nos 2018 et 2020 rue Conti, consistent en une grande et belle résidence en bois à deux étages avec cuisines dans le fond bien subdivisés, bâtie retirée de la rue, et pourrait en faisant quelques petites réparations sur le devant devenir très rémunératrive. Il y a aussi une remise sur le côté de la dite propriété.

Joli Cottage Simple rue Conti.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Conti et Bienville, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur 54 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations, connues comme le No 2212 rue Conti, consistent en un joli et confortable cottage, avec une bonne cour sur le côté et grandement de la place pour entrée de voiture, bonne localité, presque toujours louée.

Bon Cottage Double rue Bienville.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Douane, Broad et Dorgenois, mesurant 29 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes parallèles de 130 pieds.

Les améliorations désignées par les numéros 2640 et 2642 rue Bienville, consistent en un joli et confortable cottage double en bois, avec dépendances dans le fond, confortablement distribué, grand terrain profond et dans une des meilleures localités, près des marchés, églises et écoles; toujours loué et rapportant bons loyers.

Conditions de la vente.—Un quart au plus comptant, et le balance à un, deux et trois ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Louis F. Bouchereau, notaire; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

27 mars—27 28 29—avril 5 12 19 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Moulton.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 45,917.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—JEUDI, 30 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu par un ordre daté le 25 mars 1896, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, anciennement dans le faubourg Livaudais, et étant un quart de l'Ilet No 106 sur un plan original du dit faubourg fait par B. Boisson, voyer, et déposé parmi les registres de T. Guyot, notaire dans cette ville, et le dit Ilet est compris entre les rues Deuxième, Prytania, Troisième et Baldwin, maintenant avenue St-Charles, et la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Prytania et Seconde du dit Ilet, mesure en mesure américaine 125 pieds de face à la rue Prytania sur 213 pieds de profondeur et de face à la rue Seconde, entre lignes parallèles, le tout est plus amplement illustré sur un dessin du même annexé à un acte déposé dans les registres de E. L. Lewis, ancien notaire en cette ville, en date du 16 juin 1852.

Les améliorations consistent d'une résidence principale No 2507 rue Prytania, encoignure sud-ouest de la rue Deuxième dans l'Ilet borné par l'Avenue St-Charles et la rue Troisième. Elle est d'une superbe architecture, deux étages avec mansarde finie, retirée de la banquette, avec large véranda, avec une promenade en pierres plates y conduisant et supporté par des colonnes Doriques et symétriquement alignées et environné par une enceinte ornementée de fer et de granit. Sur chaque côté du grand vestibule se trouvent le salon de réception, une élégante librairie, grande salle à manger et superbes salons se joignant à une gentille petite chambre du matin s'ouvrant sur une grande galerie fermée s'étendant de presque toute la longueur de la maison, à la droite de laquelle se trouve un petit vestibule communiquant à la cuisine, qui est équipé avec toutes facilités culinaires, stove, etc., et se joint à la cave ou office, cabinet porcelaine, salle à manger domestiques et chambre à laver. Il y a un Stationary washstand.

Dans la cour, il y a une grande citerne, réservoir sur le toit et le charbon, hydrants, en un grand réservoir sur le toit fournissant de l'eau dans toute la maison.

Au premier étage il y a un spacieux vestibule dans le centre, sur lequel s'ouvrent cinq jolies chambres à coucher, avec une autre chambre dont on peut se servir s'ouvrant sur la large galerie couverte; chaque chambre a chambre à bains, cabinets et lingerie. Sur la galerie il y a aussi deux chambres de domestiques.

Les chambres principales aux deux étages sont richement et chaleureusement décorées, frises, fresco et tapisserie artistiquement arrangée dans tous les appartements principaux se trouvent des cheminées en marbre ciselé.

Les terrains, grands et artistement embellis, sont installés en gaz ne bordent avec des parterres où se trouvent des rares et luxuriantes fleurs et des arbres ombreux.

Aussi, la solide bâtisse en briques à deux étages en arrière de la susdite propriété faisant face à la rue Seconde, et contenant à peu près cinq chambres au second étage avec remise et une chambre magnifiquement décorée, en usage actuellement comme salle de billard.

Par les conditions de l'ordre la dite propriété sera d'abord offerte en vente en deux lots comme suit:

Premièrement—La propriété décrite ci-dessus avec 125 pieds de face sur la rue Prytania sur une profondeur et face à la rue Seconde de 163 pieds.

Deuxièment—La bâtisse substantielle en briques avec 20 pieds de face à la rue Seconde et s'étendant entre lignes parallèles à la ligne de côté vers la rue Troisième.

On peut visiter les propriétés les mercredis et vendredis de 1 à 2 et de 4 à 6 avec une carte des encanteurs.

En cas que, aux dites offres séparé ou comme cela est indiqué ci-dessus, aucun des dits lots ne soit vendu, alors la propriété sera offerte dans son entier et sans division.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à un et deux ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication hypothèque et liens du vendeur sur la propriété avec les clauses usuelles de sécurité réservant, néanmoins, à l'acquéreur, le droit d'assumer l'hypothèque existant actuellement de $15,000 qui maturera le 23 juin 1896, à 6 pour cent d'intérêts par an à partir de la date de l'adjudication et de payer la balance du prix comptant. L'acquéreur devant assumer également de toutes les taxes dues et exigibles en 1896, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire

29 mars—29—5 12 19 26 30 avril

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Résidence de Choix

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

La Résidence à deux étages, No 3316 rue Prytianée,

—ENTRE—

L'avenue Louisiana et la rue Toledano,

—ET—

Magnifiques sites pour bâtir,

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

Sur les rues Murat, Gasquet et Palmyre.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,256—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI 30 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, dans la ville de la Nouvelle Orléans En vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 mars 1896, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° La résidence à deux étages, No 3316 rue Prytanée, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée, Colisée, avenue de la Louisiane et la rue Toledano La bâtisse mesurant de la rue, à une galerie devant en haut et en bas, vestibule, grand salon, salle à manger, cuisine, etc., 4 magnifiques chambres à coucher, chambre à bain, etc. Le terrain est arrangé en jardin et gazon et mesure 47 pieds de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de tout le lot No 22 et d'une portion du lot No 21 sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. Guyot notaire public, le 20 avril 1855.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 818, borné par les rues Canal, Gasquet, Murat et Olympia, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14 et mesurent comme suit:

Lot No 10 mesure 26 pieds de face à la rue Gasquet sur 89 pieds 8 pouces de profondeur d'un côté et 109 pieds 8 pouces de profondeur de l'autre côté. Les lots Nos 11, 12, 13 et 14 mesurent 30 pieds de face à la rue Murat sur 129 pieds de profondeur.

3° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 817 borné par les rues Palmyre, Murat, Cleveland et Olympia, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Palmyre, sur 108 pieds de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Palmyre et Olympia.

Conditions de la Vente.

Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant l'intérêt à 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et liens et privilèges du vendeur, sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, ainsi que les honoraires d'avocats à 5 0|0 d'intérêt en cas de procès, le transfert des assurances, etc., les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1896, en plus et au-delà du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley, N. P.

28 mars—28 29—avril 5 12 19 26 30

Succession de Fanny Minerva Seymour, femme de Wm E. Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,236—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 mars—24 29—2 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

PROPRIETES

Payantes dans les Premier et Deuxième Districts.

637

Rue Ste-Anne, la résidence et magasin en briques à 3 étages. Loué $308 par an.

621

Rue des Remparts, résidence en briques à trois étages. Louée $240 par an.

419

Rue Claiborne, élégante résidence à deux étages. Louée $240 par an.

931

Rue Miro, joli cottage retiré de la rue. Loué $180 par an.

907-913

Rue Rocheblave, trois petites maisons. Louées $150 par an.

930

Rue Galvez, cottage retiré de la rue. Loué $120 par an.

1004-1006

Rue Louisa, élégante maison double. Louée $168 par an.

528

Rue Espagne, résidence à deux étages. Louée $48 par an.

PAR SPEAR & ESCOFFIER PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 15 avril 1896, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune:

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, lot borné par les rues Espagne, Chartres, Decatur et Meadeville, désigné par le lot No 11, mesurant 25 pieds de front sur la rue Espagne sur une profondeur de 124 pieds.

Les améliorations consistent en nus bâtis à deux étages, retirés de la rue, ayant quatre chambres, etc.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district, lot borné par les rues Louisa, Cloquet, Remparts et St Claude, désigné sous le No 2 et mesurant 34 pieds 2 pouces de face à la rue Louisa par une profondeur de 94 pieds 4 pouces.

Les améliorations consistent en une maison double à un étage, ayant six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District, lot borné par les rues Delhomme, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, se composant de trois lots, désignés par les Nos 2 et 3 et la lettre D mesurant 122 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Rocheblave sur une profondeur très glière d'à peu près 33 pieds 7 pouces 4 lignes vers la rue St Philippe, 31 pieds 11 pouces 2 lignes sur l'autre côté et 126 pieds dans le fond.

Les améliorations consistent en trois petites maisons avec cinq chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District, lot borné par les rues Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, désigné par le lot No 2 mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Galvez sur 88 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison à un étage, ayant quatre chambres, hangar, citerne, puits et lieux d'aisance.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District, lot borné par les rues Miro, Tonti, Dumaine et St-Philippe, désigné comme lot No ——, mesurant 36 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Miro sur 193 pieds 2 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Dumaine, 169 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue St Philippe et 88 pieds 10 pouces 6 lignes dans le fond.

La améliorations consistent en un cottage retiré de la rue ayant quatre chambres, cuisine, galerie fermée, hangar, citerne, puits, etc.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, lot borné par les rues Claiborne, Derbigny, Conti et St Louis, désigné par le lot No 6 mesurant 26 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes

Les améliorations consistent d'une élégante résidence à deux étages, ayant quatre chambres, galerie en haut et sur le côté en dérasage, belle splendide bâtisse à deux étages dans le fond avec 8 chambres, cour en pierres plates, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc.

7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district, lot borné par les rues Ste-Anne, Royale, Chartres et Dumaine, désigné comme lot B, mesurant 33 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une splendide bâtisse en briques à trois étages, le bas étant occupé comme magasin et les étages supérieurs comme résidence avec une élégante bâtisse à deux étages dans le fond ayant deux chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc

8° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District, lot borné par les rues Remparts, Bassin, St-Pierre et Toulouse, désigné comme lot No 7 mesurant 20 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur de 60 pieds.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse en briques à trois étages, avec dépendances en briques à trois étages, ayant en-suite deux chambres, lieux d'aisance, cour en pierres plates, hydrant, etc.

Termes et conditions—Un quart au plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance, s'il en reste, à un et deux ans de crédit en billets des dites portant hypothèques spéciales avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1896 en plus et au delà du prix de l'adjudication, et déposer avec les encanteurs 10 pour cent de leur enchère pour lier la vente.

Actes de vente par devant C. J. Theard, notaire public aux frais des acquéreurs.

29 mars—29—avril 5—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Certificats de Localité.

Succession de Jean Baptiste De Gruy.

No 122—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 (ancien No 155) rue de la Commune.—MERCREDI, 1er avril 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Emile Rost, juge de la 21me Cour de District Judiciaire pour la Paroisse de Jefferson, daté le 19 mars 1896, les certificats suivants de localité, à savoir—

7 certificats de localité de 160 acres chacun, T & Z inclusivement

12 certificats de localité de 160 acres chacun, A2 & L2 inclusivement.

1 certificat de localité pour 72 97|100 acres N2, le tout No 568 émis le 16 décembre 1891, réclamation No 76, 1ère classe "Harper's Reports," janvier 6 1821.

3 certificats de 160 acres chacun étant D E et F.

1 certificat pour 45 27|100 acres, étant G le tout No 551, émis le 6 février 1893, réclamation No 77 1st class "Harper's Reports," janvier 6 1821, faisant un total de 3,632 24|100 acres.

Conditions—Comptant sur adjudication.

20 mars—20 25 29 à date

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

2724 rue Decatur.

Succession de Mme Dora Nelson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 48,805.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 14 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 10 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet "A" borné par les rues Lacour, Port, St-Ferdinand et North Peters, désigné par le No 7, et mesure vingt-deux (22) pieds quatre (4") et deux (2") lignes de face à la rue Dacatur sur cent quarante-deux (142') pieds six (6") pouces sur la ligne du lots No six, cent quarante-deux (142') pieds sur la ligne du lot No 8, vingt-deux (22') pieds six (6") pouces dans le fond et face à une allée commune, au dit lot et autres, ayant quatorze (14') pieds quatre (4") pouces de largeur.

Conditions—La moitié ou plus, ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, à un an, garanti par hypothèques portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; les taxes de 1896 devront être assumées par l'acquéreur, en sus et au-delà du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 0|0 sera requis du prix de l'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengle, notaire public aux frais des acquéreurs.

11 mars—11 15 22 29—avril 5 6 12 à date.

VENTES A L'ENCA

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De Propriété, Magasin, Cottage et lots à bâtir.

—DANS LE—

Cinquième (autrefois Alger) et Septième Districts.

Carrie Gastel et M. Gastel vs. L. Pfister tuteur et John Kleinkemper, tuteur.

No 48,248 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 9 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 29 janvier 1896 et signé le 7 février 1896, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'après un ordre daté le 21 février 1896, du susdit juge et en vertu des ordres de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, approuvant et homologuant les procédures des assemblées de famille tenues en ceci; la propriété décrite ci-après, à savoir:—

1° Le magasin en bois au étage No 1038 rue Joliet et le cottage en bois à un étage contigu No 1034 rue Joliet dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 115, borné